

## FORMATION AUTO-ÉCOLE BOITE MANUELLE Permettant la suppression du code restrictif B78

### TARIFS TTC AU 1er MAI 2019

|  |              |
|--|--------------|
| ➤ Frais Administratifs dont prise en charge du dossier ANTS    | 35 €         |
| ➤ Forfait 7h de formation sur boîte manuelle<br>(46 € / heure) | 322 €        |
| ➤ Fiche de Suivi   | 15 €         |
| <b>Total TTC</b>   | <b>372 €</b> |

### PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION :

- 1 photo d'identité norme Carte d'Identité
- 1 copie permis de conduire
- 1 copie Recto verso carte d'identité
- 1 copie d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois
- 1 enveloppe A5 vierge + 1 timbre

### CONDITIONS DE FORMATION

- Etre majeur
- Etre titulaire du permis B restriction embrayage automatique depuis au moins 3 mois.

### Formation Comprenant 2 Modules :

**Module 1** : Durée de 2 heures : - Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre. - Etre en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

**Module 2** : Durée de 5 heures : - Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation et adopter les techniques de l'éco-conduite. - Etre en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation

Date :

Présent devis valable 1 mois.